## OPERATION REQUALIFICATION URBAINE DU QUARTIER LES FLEURS DE GRASSE

Intervention de Paul Euzière

Président du groupe "Grasse à Tous-Ensemble et Autrement"

D'abord, une petite précision, mais qui a son utilité : le quartier ne s'appelle pas « Les Fleurs de Grasse » -ce qui est le nom de l'ensemble appartenant à 3F- mais La Blaquière qui est un nom provençal qui a un sens, et qui ne peut être modifié sauf après avis du Conseil d'Etat.

Je rappellerai que La Blaquière en provençal, signifie le lieu planté de Chênes blancs « blacas ».

Et comme je suis contre la dénaturation d'un patrimoine culturel ancestral provençal -et la toponymie en fait partie- je continuerai d'appeler la Blaquière un quartier que toutes les cartes y à commencer par celles de l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière) appellent la Blaquière.

Donc, « requalification » de la cité au nom très original des « Fleurs de Grasse ». Pourquoi pas ?

C'est sans doute nécessaire.

Encore que certains considérants comme « la paupérisation du quartier » et une certaine ghettoïsation soient directement imputables aux bailleurs successifs qui, aujourd'hui, prétendent combattre ce qu'ils ont créé...

Requalifier un quartier passe par un pilotage large et par les échanges et le dialogue au sein de Comité de pilotage.

Nous sommes ici en présence d'une Charte de relogement qui est soumise au vote sans que nous n'ayons été associés de la moindre des façons et à aucun moment à sa logique et à son élaboration.

N'étant pas des élus « plantes vertes » et n'ayant pas vocation à la devenir, nous nous abstiendrons sur le vote de cette « Charte de relogement ».